

L'EURO NUMÉRIQUE

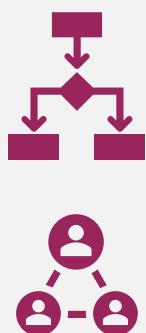
De quoi parle-t-on ?

Octobre 2023



La **dématérialisation croissante des paiements et l'effervescence de la cryptomonnaie** ont amené l'Europe à réfléchir à un moyen de paiement numérique qui lui est propre : l'euro numérique.

Depuis 2 ans, une **première phase d'étude** a été menée sur cette monnaie numérique de banque centrale (MNBC) pour identifier les besoins des consommateurs, fiabiliser et fixer le cadre du projet.



La Présidente de la Banque Centrale Européenne a annoncé le 25 septembre dernier qu'une phase de préparation était à prévoir. Cette phase débutera le **1er novembre 2023** prochain. L'objectif est de sélectionner les acteurs, les plateformes, les structures pour assurer la sécurité des données et des paiements mais également être proche des besoins du consommateur à l'ère du numérique.

Cette nouvelle monnaie se veut une version numérique de la monnaie fiduciaire et serait **émise par la Banque Centrale, qui la garantirait**. Pour faciliter une adoption massive et non discriminante les services de base seront gratuits. Elle promet une meilleure traçabilité et serait désintermédiaisée.



Le démarrage de cette phase marque une belle avancée dans le projet, néanmoins, pour l'instant rien n'est fait : il faudra bien sûr attendre la fin du projet et surtout que la **législation européenne** le permette. La proposition du projet de loi a été présentée le 28 juin 2023 par la Commission Européenne.